

Paul Cuturello

Président du Groupe Socialiste et Apparentés

Budget Primitif 2010

18 décembre 2009

Monsieur le Président, chers collègues,

Notre session consacrée au budget 2010 se tient dans un climat d'inquiétude généralisée qui ne cesse de grandir dans notre pays.

Il y a bien sûr l'inquiétude liée à la poursuite de la crise économique.

La crise de l'économie réelle est loin d'être terminée. Pour les banques, renflouées à coup de milliards par l'état, le léger rebond conjoncturel aura été de courte durée, l'épisode d'Abou d'Abhi et, plus inquiétant, la situation de la Grèce au bord de la faillite, ont rappelé à chacun la fragilité de la situation.

Sur le front de l'emploi, la situation ne cesse de se dégrader, l'avenir dans ce domaine paraît particulièrement sombre.

C'est le diagnostic de l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques OFCE qui considère que la France risque de connaître une « croissance précaire » en 2010, le léger rebond de 0,8% de croissance prévisible risque de n'être qu'une « parenthèse ». Selon lui, la consommation devrait se tasser encore sous l'effet de la baisse des revenus des ménages consécutive à la flambée du chômage. Celui-ci devrait atteindre 10,6% de la population active fin 2010, enregistrant sa plus forte progression depuis 25 ans. Ce sont 700.000 emplois marchands supplémentaires qui devraient être détruits l'an prochain.

Dans ce contexte, quand on voit d'un côté la hausse du SMIC de +0,5% au premier janvier, soit 5€ par mois, et de l'autre la pratique dite de l'optimisation fiscale utilisée par les sociétés du CAC 40 pour ne payer que 8% d'impôts contre 30% pour les PME, ce qui représente un manque à gagner pour l'état de 8 milliards d'euros, on se dit que le système est toujours aussi fou.

On comprend dès lors que les mouvements sociaux vont légitimement se multiplier dans tout le pays.

A cette inquiétude s'ajoute un climat de plus en plus tendu dans la société consécutif à certaines initiatives du gouvernement.

Tensions malsaines générées par le débat sur l'identité nationale voulu par le ministre de l'immigration et de l'identité nationale, dont l'organisation confiée aux préfets a plus à voir avec le second Empire qu'avec la République. En guise de débat nous assistons au déballage public de tous les préjugés et les stéréotypes conduisant à stigmatiser une catégorie de citoyens et à morceler la société.

Et si, comme l'a souligné Jean-Pierre Raffarin « *la question de l'identité ne peut être une réflexion de comptoir* », alors il faut arrêter sans tarder ce débat dangereux qui divise.

Chacun a compris qu'il y avait une arrière-pensée électorale. S'il est vrai qu'une arrière-pensée c'est le contraire d'une pensée, alors le gouvernement dans ce cas est proche du néant.

La République mérite mieux que ce genre de manipulation nauséabonde.

La France qu'on aime, c'est la France de la République, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité entre les citoyens, de la laïcité indissociable de la démocratie, du droit du sol instauré par la Révolution Française.

Dans ce contexte où l'on convoque à grand bruit certains fragments d'une histoire qu'on voudrait officielle, voilà que Luc Chatel propose de supprimer l'enseignement de l'histoire en terminale S, on n'est pas à une contradiction près.

Et puis il y a les charters ramenant les afghans dans leur pays en guerre. A propos de cette véritable indignité nationale je partage le sentiment de Fadela Amara qui a déclaré « *ce n'est pas la France que j'aime* ».

Tout cela instaure un climat malsain et dangereux.

Soucieux d'être toujours pionnier dans cette course à la démagogie sécuritaire vous n'êtes malheureusement pas en reste. Les 3 portiques de sécurité pour les collèges, dont aucun collège n'a voulu, vous ont il est vrai propulsé sur la scène nationale. Vous poursuivez aujourd'hui avec la mise en place du nouveau contrat de responsabilité parentale, disposition votée en 2006 qu'aucun département, même de droite, n'avait mis en place avant vous, l'estimant simplement inutile.

Mais sur ce sujet la concurrence est rude à l'UMP, ainsi le maire de Nice a adopté un arrêté municipal instaurant un couvre feu à 23 heures pour les mineurs de moins de 13 ans. Mesure

démagogique, inapplicable et à la légalité douteuse si j'en crois les déclarations du Procureur de la République.

Tout cela dessine une image peu flatteuse de notre département, dont la principale activité, le tourisme, risque de souffrir de cette débauche de démagogie sécuritaire qui tend à faire croire que notre département et nos villes ne sont pas surs.

A tout cela s'ajoute l'inquiétude lancinante des élus locaux face à la **réforme des collectivités territoriales**.

Elle intervient dans un contexte dégradé pointé par la Cour des Comptes, dans son rapport du mois d'octobre 2009 qui souligne « *Le financement non assuré de la décentralisation sociale* ». où l'état n'a pas tenu ses engagements.

En effet, la compensation à « l'euro près » avait été prévue sur la base de 2003, et n'a quasiment pas évolué depuis. Or, la situation des collectivités a évolué, la population augmente, elle vieillit et les prestations sociales qui l'accompagnent sont plus lourdes à assumer surtout depuis le début de la crise.

Ce projet mettra un coup d'arrêt à la décentralisation, voire enclenchera une marche arrière et une recentralisation, avec une remise en cause de l'autonomie des collectivités, à travers la diminution de leurs ressources.

Celle-ci prévoit en effet **la suppression de la taxe professionnelle** payée par les entreprises. Pour notre département, cette recette fiscale est la plus importante et la plus dynamique des 4 taxes avec presque 113 M€ de produit cette année. La dotation d'État qui la remplacera n'évoluera plus, ce qui avait arraché un cri du cœur savoureux à Alain Juppé.

La suppression de la taxe professionnelle va aboutir au report automatique de la charge de la solidarité sur les seuls ménages. Et dans le même mouvement vous n'épargnez pas les communes. En effet, vous cessez, dès cette année, d'abonder le fonds de péréquation de la taxe professionnelle qui était réparti entre les communes défavorisées de notre département. Je vous rappelle qu'elles sont 94 sur 163. Il faut que les petites communes et leurs habitants soient informés, c'est la fin de cette forme de solidarité départementale pour eux.

Le Gouvernement propose également **la suppression de la clause générale de compétence** des régions et des départements, ce qui aura pour effet d'enfermer les collectivités dans un cadre rigide. En coupant les Départements de leurs territoires, elle provoquera d'énormes dégâts en termes d'équipements publics, d'activité économique et de lien social.

L'heure est grave Monsieur le Président, nous vous avons demandé un débat ouvert à l'ensemble des élus de notre collectivité sur ce sujet majeur pour notre département. Nous réitérons aujourd'hui cette demande. J'ose espérer que vous ne vous déroberez pas.

Si tel n'était pas le cas, on retiendra qu'à Paris le député Eric Ciotti aura contribué à affaiblir le Conseil Général que dans les Alpes-Maritimes le conseiller général Ciotti Eric préside.

Pour une fois, dans l'intérêt de notre collectivité, démarquez-vous du Président de la République dont l'histoire retiendra qu'il n'a pas hésité à entreprendre un voyage périlleux en Arabie Saoudite, plutôt que de dialoguer chaleureusement avec les élus locaux au congrès des maires.

Venons-en maintenant à votre budget :

Malgré la forte augmentation des impôts de l'an dernier de 17%, maintenue cette année vous n'avez pas pu maintenir le budget au niveau de 2009, il est en baisse de 4%.

C'est un budget d'austérité.

Bien qu'en diminution, **l'équilibre de ce budget 2010 me paraît instable, voire artificiel** à cause d'une prévision particulièrement optimiste des recettes, en particulier celles venant des droits de mutation. Vous prévoyez en effet des recettes de l'ordre de 25 millions d'euros par mois, alors que ce niveau n'a jamais été atteint au cours de l'année 2009, pire, on observait une tendance à la baisse fin 2009 qui situait les recettes en dessous des 20 millions d'euros par mois.

Et les efforts ne sont pas répartis de façon équitable.

Les grandes sacrifiées, cette année, ce sont les petites communes de notre département. Outre la fin de notre dotation au fonds de compensation de la Taxe professionnelle, les subventions d'investissement sont réduites, vous instaurez subitement des plafonds de dépenses subventionnables. On pourrait se réjouir qu'enfin vous vous décidiez à instaurer quelques critères objectifs, mais en fait vous les avez fixés dans le seul but de réduire les aides aux communes.

En ce qui concerne les dépenses, **les dépenses d'aide sociale**, première compétence du Conseil général s'élèvent à **494 M€** en progression de 10 M€ soit + 2 % consécutive à l'application de nos obligations dans une situation sociale dégradée. Cependant, si l'on se réfère aux tableaux de la Direction Générale des Collectivités Locales (la DGCL) nous ne consacrons que **39.7 %** de nos recettes de fonctionnement aux dépenses nettes d'aide sociale pour une moyenne de **53.9 %** dans les départements de plus d'un million d'habitants.

C'est la démonstration que l'action sociale n'est pour vous qu'une contrainte, alors qu'elle devrait être une priorité.

Ainsi, le secteur des personnes âgées évalué à **168,70 M€** est en baisse **5 M€** soit - 3 %.

Les crédits de **l'aide à l'enfance et la famille** estimés à **97,78 M€** sont en baisse, vous limitez l'accès aux TISF, premier échelon de la prévention, en fixant des plafonds de ressources qui n'existaient pas jusqu'à présent. Au passage, je vous rappelle que vous vous étiez engagé, Monsieur le Président à ce qu'aucune des TISF de l'AMFD06 ne reste sur le carreau. Sachez, qu'elles sont encore 30 sur 48 au chômage aujourd'hui, 8 mois après la liquidation de l'association. Que faites vous de vos engagements ?

Les crédits de RSA, ex RMI sont avec **119,70 M€** également en progression contrainte en raison de la dégradation de la situation sociale des habitants de notre département et de la progression du chômage. En revanche, aucun crédit de compensation n'est inscrit en recette sur le fonds de mobilisation départemental d'insertion. Encore une compensation à l'euro près qui s'évapore...

Enfin, dans le domaine de la santé, une remarque sur le pôle d'excellence rurale : **50 000 €** sont inscrits cette année contre **450 000 €** en 2009. Les habitants du haut pays apprécieront.

L'administration générale est le deuxième gros secteur avec **341,10 M€ inscrits en 2010**. Vous allez supprimer encore 100 agents du Conseil Général après les 178 de 2009, cela fera 278 sur deux ans, aggravant encore un peu plus la situation de l'emploi public alors que le chômage frappe durement. Cette politique est d'autant moins justifiée, que si l'on se réfère là encore aux tableaux de la DGCL, nous sommes, avec un ratio de 18.9% sous la moyenne des départements de notre strate qui est de 19.9 %.

Ce n'est donc pas là que le bas blesse mais plutôt du côté des charges de gestion financière qui progressent encore de 19 % en 2010. La DGCL toujours situe notre département au **5^e rang des départements** de notre strate **pour le poids de la dette** sur les recettes de fonctionnement notre ratio est de 68.2 pour un ratio moyen de 39.

Vous nous proposez de limiter le recours à l'emprunt à **181.5 M€** en 2010, c'est sans doute une nécessité car le stock de la dette du département s'élevait en 2009 à **687€ par habitant** pour une moyenne **de 316 €/habitant** dans les départements de notre strate.

En 6 ans, Christian Estrosi, et vous à sa suite, avez réussi un tour de force : diviser par deux l'épargne nette du Conseil Général. Elle est ainsi passée de 160M€ au BP 2003 à 78.3 M€ au BP 2010.

C'est donc la nécessité de calmer le jeu sur la dette qui fixe cette année le besoin d'investissement du Conseil Général.

C'est ainsi que les dépenses d'investissement hors dette passent de 400 à **330 M€**. Elles sont donc en baisse de 70 M€ soit -18 %.

Par voie de conséquence presque tous les crédits d'investissement sont à la baisse.

Affiché toujours comme une priorité, le **logement** subit également une baisse par le jeu des modifications des critères d'attribution et de financement. Dans ce secteur où le retard considérable accumulé a mis nombre de nos concitoyens dans des situations difficiles voire dramatiques, j'ai été surpris par le Programme Local de l'Habitat présenté il y a quelques jours à la Communauté Urbaine. Ce PLH renonce officiellement à l'objectif d'atteindre les 20% de logements locatifs sociaux en 2020 fixé par la loi SRU. Si le programme était tenu à 100%, dans le périmètre de NCA il manquera encore 10.000 logements locatifs sociaux en 2020 et 20.000 pour l'ensemble du département. Ce véritable contournement de la loi est totalement inacceptable.

Deux secteurs relevant par contre des compétences strictes du Conseil Général faisaient l'objet de plans pluri-annuels.

Le plan collègue

Sur les gymnases, on apprend au détour d'une phrase que dorénavant, le département ne construira plus que des gymnases de types B. Les communes qui souhaitent un gymnase de type C devront financer elles-mêmes la différence. C'est contraire aux engagements pris.

Sur les routes :

Le plan de résorption des points noirs routiers est inscrit pour 40 M€ cette année soit une baisse de 17 M€ (-30%). Aucun crédit n'est inscrit pour les acquisitions foncières.

Les subventions d'investissement aux communes fondent comme neige au soleil.

Sur les **actions socio éducatives** les subventions baissent de **475 000 €** (-83 %)

Sur les **bibliothèques et médiathèques**, les investissements départementaux baissent de – 255 880 € (-68 %), mais surtout les subventions d'investissement aux communes passent de 830 000 € à 220 000€ soit - **560 000 €** (– 67 %),

Les subventions aux écoles primaires seront à partir de maintenant plafonnées ajoutant une difficulté supplémentaire aux petites communes du haut et moyen pays.

Pour la construction des gendarmeries les communes devront maintenant fournir le terrain. C'est un changement de règles qui pénalise encore les communes.

Seules sont en hausse les subventions communales pour les musées et l'amélioration du patrimoine.

On le voit ,avec ce budget, le choix effectué l'an dernier de la relance par le seul investissement au détriment de l'aide à la consommation des ménages, fonctionne comme un carcan qui vous contraint ,et réduit l'action du Conseil Général à honorer tout juste ses obligations en matière sociale alors qu'il faudrait démultiplier les efforts dans ce secteur pour venir en aide à nos concitoyens durement frappés par la crise.

Ce choix a eu pour conséquence d'accroître le poids de la dette, c e qui rend notre **département financièrement plus vulnérable qu'avant**.

Vous nous présentez donc un budget d'austérité, conséquence de la crise, aggravée par vos imprévoyances passées et vos choix contestables de 2009.

De plus, ce budget est basé sur des **prévisions de recettes irréalistes**, fruit d'un optimisme inquiétant, qui peut faire douter de sa viabilité.

C'est **un budget d'austérité inéquitable** qui fait porter l'effort sur les ménages et sur les petites communes, nous voterons donc contre.
